

PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

Octobre 2012

Infos

Pratiques :

Docteurs :

HUON

02.98.69.52.93

DESJOUIS

02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon

02.98.69.51.16

Kinésithérapeutes :

Bars-Brest-Timmermans

-Chariter - 02.98.29.64.02

De la Rebière de

Pouyade

02.98.69.52.40

Ostéopathe :

Mme Bars 06.65.22.27.92

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU

02.98.69.54.91

Boutier-Péron-Seité

02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

KERHUEL-L'HIGUINEN-

LESCOUR

02.98.69.55.06

Pédicure-Podologue

D.E.

Mme MAHEO Raphaëlle

02.98.69.53.49

Mairie :

Du lundi au vendredi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi :

8h30-12h00

Mission locale :

à la Maison des Services les

mardis, mercredis et jeudis de

8h30 à 12h et de 13h30 à

17h30

Tél. : 02.98.29.12.68

Bibliothèque :

Mardi 17h30-19h00

Mercredi 10h30-12h00 et

16h30-18h00

Vendredi 16h30-18h30

Samedi 10h30- 12h00 et

13h30-15h00

Déchetterie commu-

nautaire de Ty Corn :

Le lundi 14 h 00 à 18 h 00

Du mardi au samedi : 8 h 30 -

12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00

02.98.29.81.98

ADMR : ouverture les lund-

di, jeudi et vendredi au 1 rue

Colonel de Soyser

02.98.69.57.89

INCIVILITES

Un mot qu'on voudrait ne pas évoquer mais qu'on ne peut malheureusement pas ignorer !

Ces dernières semaines plusieurs faits regrettables ont été signalés ou constatés : dégradations de bâtiments ou de biens publics, vandalisme, vols de matériel ludique, nuisances sonores...

Des panneaux de signalisation routière ont été volés induisant un danger avéré pour les automobilistes.

Je rappelle que la consommation de boissons alcoolisées sur les voies publiques et aux abords des bâtiments et lieux publics est interdite (arrêté du 20 avril 2004, toujours en vigueur). Cette infraction entraîne des nuisances collatérales, en effet les lieux investis sont jonchés de tessons de bouteille qui ont déjà provoqué des blessures.

Ces dommages font bien entendu l'objet des dépôts de plainte.

Face à ces événements évoqués lors du dernier conseil municipal, la municipalité veut alerter la population sur la gravité des faits.

Je fais appel au sens « citoyen » de chacun et je demande aux parents de redoubler de vigilance pour que cessent ces désagréments qui nuisent à la quiétude des habitants et génèrent des coûts supplémentaires de fonctionnement.

Soyez remerciés pour l'aide que vous nous apporterez.

Votre Maire

Aline CHEVAUCHER

Compte rendu du conseil municipal du 17 septembre 2012

- ☞ Rentrée scolaire : 315 élèves dont 238 plouénanais
- ☞ Répartition des charges de fonctionnement à l'école publique de Penzé : PLOUENAN 33,34%, TAULE 53,70%, GUICLAN 12,97%
- ☞ Mise à disposition de personnel communal pour la garderie de l'école publique du bourg pour un coût de 59, 50 euros/jour de classe
- ☞ Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement « Kérafel-Kerbrug-Route de Saint Pol » à A et T OUEST pour un taux de rémunération de 4%.
- ☞ Communauté de communes du pays léonard : - groupements de commandes pour les marchés « Panneaux d'information des festivités, Travaux d'entretien de voirie par point à temps, Signalisation horizontale » - présentation du rapport d'activités 2011
- ☞ Recensement : rémunération des recenseurs
- ☞ Acceptation du legs fait par Mme Marie GUILLOU à la commune de PLOUENAN de la totalité de ses biens
- ☞ Actualisation du coefficient multiplicateur unique de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité pour 2013 à hauteur de 8,28
- ☞ Illuminations de Noël : acquisition de nouvelles décorations

Divagation de chiens

Il est rappelé que les chiens ne peuvent divaguer sur le territoire de la commune

URBANISME : dossiers déposés au mois août 2012

Permis de construire :

✍ IRRIEN Stéphane et CONQ Valérie, Pen ar Valy, abri voiture

Déclaration préalable :

☞ BEAUDOUARD Anouk, 12 bis route de Mespaul, extension d'habitation

☞ COQUIN Benoît, 5 résidence de Kérafel, abri de jardin

☞ MOAL Sébastien, 16 route de Kerlaudy, abri de jardin

Mairie de Plouénan - 7 place Louis Sévère - 29420 PLOUENAN -

Tél : 02.98.69.51.11 - Fax : 02.98.69.59.80

mairieplouenan@wanadoo.fr - www.plouenan.fr

Etat Civil août 2012**Naissance :**

☞ Lou LINDIVAT, 8 route de Kerever

Mariages :

☞ Aurélie, Ludivine LE SAINT et Sébastien VAN HILLE, Traon Ruvily

☞ Céline REUNGOAT et Julien HERRY, Morgoat

☞ Edwige, Joëlle TIMBANGOYE et Philippe QUERNE, 7 cité Kerbiniou

☞ Gaëlle, Isabelle TRILLOT et Paolo, Georges CARVALHO, 40 route de Kerlaudy

☞ Anaïs CARDINAL et de Cédric KERBRAT, Kerouchen

Décès:

☞ Guy LEIN, Ruplouéan

☞ Jeanne, Marie PERON veuve DEROFF, Keranguen

**Recensement national obligatoire à
16 ans des jeunes
nés au mois d'octobre 1996**

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois d'octobre 1996

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Nouvelle équipe de masseurs-
Kinésithérapeutes**

Une nouvelle équipe se met en place au cabinet de masso-kinésithérapie.

Madame BARS travaille désormais avec Mme BREST, M. TIMMERMANN et M. CHARITER

Prise de rendez-vous au
02.98.29.64.02**Mme Raphaëlle MAHEO,
Pédicure Podologue vous
informe de sa reprise
d'activité au cabinet et à
domicile depuis le lundi 3
septembre :**
02.98.69.53.49
39 rue colonel de soyer
29420 PLOUENAN**Avel Dro
saison 2012/2013**

Danses bretonnes de Plouéan : les cours ont repris le 12 septembre 2012 à 20h30 salle du Cristal.

Tous les mercredis sauf les vacances scolaires. Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale et sympathique. Le prix reste inchangé 35 euros pour l'année. Les deux premiers cours sont gratuits venez faire un essai.
Françoise PRIGENT, présidente**LIGUE CONTRE LE CANCER : OCTOBRE ROSE 2012**

En France, une femme sur huit sera frappée par le cancer du sein au cours de sa vie. Avec 42000 nouveaux cas par an, cette maladie est de plus en plus fréquente. Globalement, cinq ans après le diagnostic, 78 % des femmes sont encore en vie. En France, ce chiffre atteint même 82 %.

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers dans les pays occidentaux. L'étude des registres des cancers a permis à l'institut de veille sanitaire (InVs) de décrire avec précisions l'évolution de cette maladie.

Première cause de décès par cancer chez la femme

En 2000, le nombre de nouveaux cancers du sein diagnostiqués était estimé à 41845 (plus 4000 cancers dit insu, c'est-à-dire à un stade précoce très localisé). Durant la même année, 11367 femmes décédaient de cette maladie. Des chiffres qui placent cette pathologie comme le cancer le plus fréquent chez la femme (35,7 % de tous les cancers féminins). C'est également la première cause de mortalité par cancer chez la femme. Ainsi, sur les 57734 décès féminins par cancer, 20,2 % ont pour origine le cancer du sein...

Le nombre de cas augmente de façon importante et régulière entre 30 et 60 ans pour atteindre un plateau 60 et 80 ans. Ensuite, la fréquence diminue légèrement.

Le fléau concerne les femmes jeunes, car la moitié d'entre elles ont moins de 61 ans au moment du diagnostic.

60 % de cancers du sein en 20 ans

Le nombre de malades a considérablement augmenté depuis une vingtaine d'années. Entre 1980 et 2000, le nombre de nouveaux cas a ainsi pratiquement doublé en 20 ans (21211 cas en 1980 et 41845 cas en 2000).

Ainsi, le risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie augmente considérablement avec l'année de naissance. Ainsi, une femme née en 1928 sur 14 développerait un cancer du sein avant 75 ans. Mais une femme née en 1953 sur huit en sera atteinte avec 75 ans. Cette évolution est observée dans la plupart des pays riches de l'Europe aux Etats-Unis.

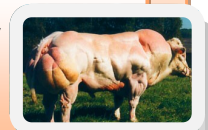
Mais durant les deux dernières décennies, la mortalité est restée relativement stable : de 8649 en 1980 à 11637 en 2000. **Ce paradoxe s'explique en majeure partie par le diagnostic précoce des tumeurs que le dépistage a permis de grandement améliorer.****LIGUE CONTRE LE CANCER, 13 rue du Tromeur - 29200 BREST****Tél : 02.98.47.40.68 - cd29@ligue-cancer.net****Présentation d'une vache blanc bleu belge**

à la boucherie Jean Marcel CLOAREC, rue Colonel de Soyer

Dégustation de viandes

le 20 octobre 2012 à partir de 10 h 00 jusqu'à 19 h 00

Tél. : 02.98.69.57.58

**FOIRE AUX PUCES—VIDE GRENIER****DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012 - SALLE ISIDORE DANIELOU DE 9 H 00 à 18 H 00
SAINT POL DE LEON****Organisé par l'association Amicale'ment Votre****Parking Fléché - Entrée 1,50 € - Gratuit pour les moins de 12 ans****Petite restauration sur place****Renseignements : avotre@hotmail.fr - 06.33.90.16.32**

ANIMATION PLOUENAN

BABY-

GYM : samedi- salle omnisports

- Baby Gym 3-5 ans groupe 1 : 10h-11h
- Baby Gym 3-5 ans groupe 2 : 11h-12h

GYM-CIRQUE :

- Gym-cirque 6-10 ans : 9h-10h

ROLLERS : samedi – salle omnisports *Tous les 15 jours (cf calendrier)*

- groupe 1 : (2006.2005.2004) 10h30-12h.
- groupe 2 : (2003.2002.2001) 9h-10h30

DANSE : samedi – Salle polyvalente de l'Es- pace

- Tous les 15 jours (cf calendrier)**
- danse 1 : (2006.2005.2004) 9h-10h30
 - danse 2 : (2003.2002.2001) 10h30-12h

Première séance le 29/09/2012

Au CRISTAL

Tarifs :

20€ pour les enfants de Plouénan
30€ pour les enfants extérieurs à Plouénan
(Priorité donnée aux enfants de la commune jus-
qu'au 29/09/2012)



Club pré-ados : tous les mercredis de 14h à 17h pour tous les jeunes (9-14 ans) 30€ l'année
(mercredi et vacances scolaires)



Animation 2012-2013

Au programme :

- Mercredi 19 sept : rollers
- Mercredi 26 sept : gymnastique
- Mercredi 3 oct : paint ball/gamelle
- Mercredi 10 oct : ping-pong et danse fitness
- Mercredi 17 oct : Multisports
- Mercredi 24 oct : grand jeu collectif

Des projets pour 2013 : l'envie de partir en mini-camp (piscine), d'aller voir un match de foot....

Pour réaliser ces actions, des opérations d'autofinancements ont été planifiées (vente de pizzas, de gâteaux, organisation d'une boum, d'un tournoi et grand quizz)

Programme de la Médiathèque

Expositions

L'exposition « **Mgr de la Marche** » est à voir dans la « Grande Salle » de l'Espace jusqu'au **4 octobre**.

Dans la « Galerie » de l'Espace, découvrez cette drôle exposition « **Le Pince sans Rire** ». Appréciez le crustacé de nos côtes : le crabe !

Des panneaux thématiques développent la préhistoire du crabe, sa biologie, sa pêche, son vocabulaire : le crabe autour du monde et en « Breton », le crabe et la gastronomie, le crabe dans la littérature et les différentes espèces de crabes...

Venez vous photographier dans un « Panier de crabe », un décor cocasse pour photo souvenir.

Cette exposition débutera **le 5 octobre** et s'achèvera **le 29 novembre** prochain, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Animations

Pendant « La semaine du Goût », 23^{ème} manifestation nationale du 15 au 21 octobre, une animation est organisée le **samedi 20 octobre, de 10 h à 12 h**, dans la « Grande Salle » de l'Espace : une dégustation de deux recettes du livre vous sera proposée par les auteurs du livre « **Nos légumes dans votre cuisine** ».

Retrouvez les agricultrices léonardes qui publient un livre de recette à base de légumes produits dans les champs du Nord-Finistère.

Leur ouvrage sera en vente pendant cette animation.

Le restaurant le Manoir

Le restaurant le Manoir se tient à votre disposition pour tous repas de familles, d'associations ou d'entreprises. Consultez nos diverses formules, pour tous groupes à partir de 15 personnes, avec ou sans animation.

Voici le programme d'animations élaboré pour les prochaines semaines, accessibles à tous; individuels ou groupes :

- ☞ Samedi 29 septembre : dîner dansant à partir de 20 heures sur le thème de la danse (standards, latines, de société, en ligne...) formule tout compris à 30 euros, sur réservation.
- ☞ Dimanche 7 octobre : « Kafé Breizonnec » à partir de 14 heures; scène ouverte aux chanteurs ou aux conteurs, avec la participation des animateurs de Kafé Breizonnec, dans la pure tradition des veillées bretonnes.
- ☞ Samedi 27 octobre : soirée des « quadras », trop vieux pour la discothèque, trop jeunes pour le thé dansant » dîner dansant et animé, jeux et quizz, sur le thème des années 70/80. Sur réservation, formule tout compris à 35 euros pour les individuels.

Le restaurant participe à la 18ème édition de l'opération « Nos restaurateurs ont du talent » qui se déroulera du 13 au 21 octobre.

Les jours d'ouvertures seront établis ainsi :

- ☞ Les samedis 13 & 20 octobre midi et soir
- ☞ Les dimanches 14 & 21 octobre le midi
- ☞ Le vendredi 19 octobre le soir

CONTACT : 02.98.69.58.58 - restaurant.le-manoir@wanadoo.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE DU PAYS LEONARD

La piscine intercommunale a ré-ouvert au public après une fermeture nécessaire de 6 semaines. Après plusieurs mois de travaux, de nombreuses nouveautés sont proposées : bassin ludique entièrement transformé, vestiaires accessibles aux Personnes à Mobilités Réduite, nouvel espace accueil, informatisation de la billetterie, horaires d'ouverture adaptés...

Un chantier d'envergure

Les tous premiers mois de travaux ont été consacrés à la construction d'une extension avec l'aménagement d'un nouvel espace accueil, d'une salle multifonction et de bureaux pour le personnel.

La tour carrée d'accès au toboggan de plus de 8 mètres a été montée sur la partie Ouest de la piscine. La pose du toboggan, initialement prévue après cette phase, a été reportée à l'automne en raison du dépôt de bilan de l'entreprise chargée de ce lot et de la nécessité de relancer un nouvel appel d'offres.

L'établissement a fermé au mois de juin dernier pour permettre la réalisation de travaux dans les espaces existants. L'ancien accueil a été transformé en un espace visiteur-convivialité et un espace déchaussage. Les vestiaires ont été profondément restructurés pour permettre l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. Le toboggan actuel a été démonté. Le bassin ludique a été réaménagé pour accueillir une rivière à courant et des buses massantes.

L'opération d'un montant global de 1.030.000 euros bénéficie d'un soutien financier de 100.000 € du Conseil Général du Finistère et de 43.000 € de l'Etat.

Un système de billetterie informatisée

L'une des grandes nouveautés de la Piscine est la mise en place d'un système de billetterie informatisée. L'accès aux bassins s'effectuera désormais au moyen d'une carte à puce à présenter au lecteur de badges situé dans le hall d'accueil de la piscine. Une nouvelle tarification est également appliquée avec des tarifs uniques pour les personnes communautaires et non communautaires à l'instar des piscines du Pays de Landivisiau et du Pays de Morlaix.

Entrées unitaires

- ☞ Une carte individuelle d'entrée, valable uniquement le jour de l'achat, est délivrée aux usagers. Elles est à insérer dans le lecteur du tourniquet et avalée.

Abonnements

- ☞ La piscine propose des cartes « Abonnement entrées » ou « Abonnement horaire ». Elle est rechargeable. La durée de validité de l'abonnement est d'un an à partir de la date d'émission alors que la carte est valable 3 ans. La carte est à présenter au lecteur et non à insérer.

Activités

- ☞ Les personnes inscrites aux activités accèdent également au bassin au moyen d'une carte. Celle-ci est personnelle et nominative et ne peut-être utilisée qu'exclusivement par son titulaire. Elle es rechargeable par trimestre et peut cumuler plusieurs activités pour une seule personne.

Un site internet développé

Toutes les nouveautés, informations, actualités, plan de locaux... sont présentés sur le site Internet.

www.paysleonard.com

Contact :

Communauté de Communes du Pays Léonard, 29 rue des Carmes, B.P. 116, 29250 SAINT POL DE LEON
Tél. : 02.98.69.10.44

Prochaine parution : novembre 2012

Les articles sont à transmettre en mairie pour le 13 octobre 2012